

# Défaillance des entreprises marocaines : Une revue de littérature

**Lahsaoua Khalil**

**Chercheur en sciences économiques et de gestion**

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ain Chok / Casablanca

Laboratoire Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Criminalité Financière

**Ait Ali El Hassane**

**Professeur en Sciences économiques et de gestion**

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ain Chok / Casablanca

Laboratoire Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Criminalité Financière

---

**Résumé :** La défaillance d'entreprises constitue un indicateur alarmant de l'économie marocaine selon les dernières statistiques d'Info Risk, 8020 sociétés en défaillance depuis le 1er janvier 2017, avec un impact immédiat sur le taux de chômage. Les pouvoirs publics réagissent contre les défaillances des entreprises établies et considèrent l'entrepreneuriat un levier de lutte contre le chômage et de création d'emplois. Les statistiques des défaillances des entreprises, sur la PME et la TPE au Maroc surgissent comme un indicateur important aux fluctuations macroéconomiques, interpellant l'attention des chercheurs surtout dans le domaine économique, notamment en situation de crise caractérisée par une faible croissance économique et financière. Le taux de mortalité des entreprises marocaines n'a pas cessé d'augmenter, surtout durant cette crise sanitaire Covid19 qui a causé des difficultés alarmantes pour les entreprises. L'objectif de notre recherche est de présenter une revue de littérature sur la défaillance des entreprises dans un contexte marocain.

**Mots clés :** Défaillance d'entreprises, difficultés financières, succès entrepreneurial, prédiction de la défaillance.

**Abstract:** Business failure is an alarming indicator of the Moroccan economy, according to the latest statistics from Info Risk 8020 companies in default since January, 2017; with an immediate impact on the unemployment rate. The public authorities react against the failures of established companies, see in entrepreneurship a lever for the fight against unemployment and job creation. The statistics of business failures in Morocco emerge as an important indicator of macroeconomic fluctuations calling the attention of researchers especially in the economic field, particularly in a crisis situation characterized by weak economic and financial. The mortality rate of Moroccan companies has not stopped increasing, especially during this Covid19 health crisis which has caused alarming difficulties for companies. The objective of our research is to present a literature review on business failure in a Moroccan context.

**Keywords:** Business Failure, financial difficulties, entrepreneurial success, prediction of failure.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.8119603>



## Introduction

Depuis quelques années, le problème de défaillance des entreprises existe comme un phénomène qui interpelle la réflexion des chercheurs en défaillance. D'un point de vue économique, plusieurs études au Maroc ont démontré que chaque année certaines entreprises disparaissent et d'autres survivent. Et même parmi les survivantes, une fraction rencontre de graves difficultés, alors que d'autres continuent de prospérer. En effet, selon les statistiques du Haut-Commissariat au Plan, le nombre de défaillance des entreprises marocaines a connu une hausse depuis l'année 2007. Le chiffre est passé de 1730 sociétés en 2007 à 5808 en 2015, soit une hausse de 200% en huit ans. Le degré d'augmentation des défaillances des entreprises au Maroc continue avec un taux de 21% en 2016, puis de 12% en 2017 pour atteindre 8020 entreprises défaillantes.

Le principal risque pour les entreprises marocaines est le risque d'impayés. En effet, près de 8.500 entreprises sont exposées à ce risque au Maroc, et plus précisément dans le secteur d'immobilier, le commerce et le BTP. Cette évolution confirme la nécessité de prévoir la défaillance afin de protéger les créanciers et garder leur image sur le marché. Les conséquences des situations des créanciers sont majeures aussi bien pour les autres partenaires, qui risquent à leur tour de vivre la défaillance, ainsi que pour les banques qui restent la principale source de financement externe des entreprises marocaines.

Ce rôle important des banques est lié à un risque non-négligeable puisque les défaillances représentent un coût très élevé pour les banques. Selon le communiqué de Bank al Maghrib, les créances en souffrance ont totalisé en 2015 : 57 milliards de DH, soit un taux de contentieux de 7,3%. Ce taux est resté relativement stable en 2016 et 2017 affichant 7,5% avec un encours de 63,6 milliards de DH fin décembre et 66 milliards de DH jusqu'à novembre 2018.

La question principale de notre recherche est la suivante:

Est-il possible, grâce aux outils d'analyse et de prédiction, de prévoir le risque de défaillance des entreprises marocaines?

Pour répondre à notre question principale, ce travail sera structuré comme suit :

Dans un premier temps, nous allons procéder à la clarification de la notion de la défaillance, ensuite, nous allons présenter une revue de littérature sur le phénomène de défaillance, et enfin, on mettra le point sur les principales causes de la défaillance des entreprises marocaines.

### 1. Notion de la défaillance : Revue de littérature

Depuis des années, la défaillance des entreprises a attiré l'attention de plusieurs chercheurs dans le domaine, car il s'agit d'un effet fondamental de société. La définition du terme de défaillance et la détermination de son champ d'intervention pour ces chercheurs était l'une des tâches les plus difficiles, vu la diversité des situations liées à ce phénomène.

La problématique de défaillance a été analysée par plusieurs chercheurs qui sont à la fois des économistes et des juristes. Toutefois, la défaillance n'a pas connu une définition claire et globale par ces chercheurs puisqu'elle touche plusieurs disciplines.

#### □ Défaillance économique

L'entreprise est en situation de défaillance économique lorsque ses charges dépassent ses produits

légèrement. Cela induit l'incapacité de l'entreprise d'engager ses facteurs de production qui permettent une bonne marche de l'exploitation de l'entreprise.

Plusieurs théories ont été mobilisées pour comprendre l'influence de défaillance des entreprises sur leur survie et leur gouvernance. Levratto (2011) a défini la défaillance comme l'incapacité de l'entreprise à répondre de manière permanente aux exigences formulées par ses divers partenaires. De manière très générale, la défaillance caractérise l'état d'une entreprise qui n'est pas en mesure de faire face à ses dettes vis-à-vis de ses débiteurs. Pour Gresse (1994), la défaillance économique se manifeste par une valeur ajoutée négative. Pour Ooghe et Van Wymeersch (2006) la notion de l'entreprise en difficulté est définie comme celle qui n'arrive plus à assurer de manière continue ses objectifs économiques. Sharabany (2004) estime la défaillance dans trois cas et qui sont les suivants: l'activité de l'entreprise est discontinuë, l'exploitation de l'entreprise ne dégage pas une rentabilité suffisante, l'entreprise déclare juridiquement l'insolvabilité auprès de ses partenaires.

Les critères de défaillance économique d'une entreprise se manifestent comme suit : prolifération des crises ; rareté des ressources ; asymétrie d'informations ; capacité d'endettement légèrement dépassée et excès des charges par rapport aux produits.

Lorsque les entrepreneurs rencontrent un échec commercial, ils subissent à la fois des effets positifs et négatifs. Par exemple, l'échec d'une entreprise peut être une opportunité d'apprentissage pour un succès ultérieur. Cependant, les entrepreneurs échouent à cause des coûts associés à la faillite d'une entreprise. Ces coûts ne sont pas strictement financiers, mais également sociaux et émotionnels (Shepherd & Patzelt,(2005)). Headd et Kirchhoff (2003) estiment que les facteurs externes, ainsi la situation du secteur d'activité, n'impactent que peu la dynamique des entreprises, ce que confirme Janssen qui a indiqué que la dynamique de l'environnement ne constitue statistiquement pas une variable explicative des défaillances, précisant que ce serait bien la représentation que les dirigeants se font de leur environnement qui impacte la dynamique de succès de leur entreprise. Jenkins et Mc kelvie (2016) estiment que la non-exploitation des opportunités peut conduire à l'échec financier (l'insolvabilité de l'entreprise) ; l'échec économique qui dépend de la non-performance d'une entreprise. Zopounidis (2011) considère que la défaillance économique renvoie à l'absence de la rentabilité et de l'efficacité de l'appareil productif ; cette dernière peut être expliquée par une entreprise qui n'arrive pas à honorer ses engagements faute de fonds de roulement. Il est généralement admis que les entrepreneurs profitent de leurs échecs antérieurs. Une entreprise atteint ses objectifs stratégiques quand elle réalise une rentabilité en termes de liquidité.

#### □ **Défaillance financière**

D'un point de vue financier, une entreprise est en difficulté financière lorsque sa solvabilité vis-à-vis de ses tiers est en dégradation à partir de l'analyse financière de ses ratios.

Plusieurs déterminants financiers peuvent conduire à un problème financier d'une entreprise à cause d'une insuffisance de ses éléments d'actif pour honorer les engagements financiers.

La défaillance d'entreprise peut alors être comprise d'un point de vue statutaire, financier et même avec une prise en considération de la destruction des ressources de l'entreprise (matérielles, financières et humaines). Pour Gresse (1994), la défaillance économique se manifeste par une valeur ajoutée négative. Liang et Al (2003) considèrent la défaillance comme une situation où les cash-flows générés par les entreprises ne permettent pas d'honorer leurs engagements envers leurs parties prenantes. Bruno et Al (1988) précisent que les causes de défaillance des entreprises viennent tout d'abord des problèmes

financiers qui incluent un capital de démarrage insuffisant pour les entreprises plus les contraintes de liquidité. Sharabany (2004) estime la défaillance dans trois cas qui sont les suivants : l'activité de l'entreprise est discontinuée, l'exploitation de l'entreprise ne dégage pas une rentabilité suffisante et l'entreprise déclare juridiquement l'insolvabilité auprès de ses partenaires. Selon Casta et Zerbib (1979), la défaillance est relative à une entreprise débitrice en difficulté financière qui n'arrive plus à honorer ses engagements. Dujardin Philippe (2007) a déterminé des critères de défaillance et des modalités de traduction comptable qui seront présentés dans le tableau suivant :

Critères de défaillance	Rubriques comptables à analyser	Délai de répercussion sur la défaillance
1. Déficit de ressources propres	Capital, trésorerie	Long
2. Perte tendancielle de parts de marché	Chiffre d'affaires, soldes intermédiaires de gestion	Long
3. Accidents divers (départ du dirigeant, mort...)	-	Court
4. Litiges avec des partenaires privés	Provisions	Moyen
5. Défaut de paiement des clients	Créances clients, créances douteuses, provisions	Court- moyen
6. Diminution de la demande adressée au secteur	Chiffre d'affaires, production	Moyen
7. Echecs de projets importants : investissements, restructuration	Production vendue, production stockée, frais de recherche et développement	Moyen
8. Système comptable, déficit	Tous les comptes	Long
9. Perte brutale de clients	Créances clients, créances douteuses, provisions	Court- moyen
10. Coûts d'exploitation trop élevés (hors frais de personnels)	BFR, trésorerie	Long

Source : DUJARDIN Philippe, « Préviation de la défaillance et réseaux de neurones : l'apport des méthodes numériques de sélection de variables », thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Nice-SophiaAntipolis, Institut d'administration des entreprises, Décembre 2007, page 30.

Ce tableau ci-dessus présente les dix principales causes appréhendées par ces deux auteurs et donne pour chacune un jugement subjectif du délai séparant le moment de survenue du facteur et celui où l'entreprise tombe en défaillance. D'un autre côté, il expose les rubriques comptables qui permettent d'analyser ce risque. Ainsi, Ces auteurs confirment que les états comptables et financiers constituent une bonne source d'information et permettent de prédire la défaillance, sauf pour des éléments imprévisibles.

### □ Défaillance stratégique et organisationnelle

Partons de ce point organisationnel et stratégique qui constitue un frein majeur pour le succès des entreprises marocaines. Parmi les faiblesses stratégiques impactant la survie de l'entreprise, l'absence de réflexion stratégique occupe une place prédominante et représente la cause primordiale de défaillance des très petites entreprises (TPE) (Julien,). Jenkins et Mc kelvie (2016) estiment que la non-exploitation des opportunités peut conduire à l'échec financier (l'insolvabilité de l'entreprise) ; l'échec économique qui dépend de la non-performance d'une entreprise. En tant qu'initiateur d'autres affaires de développement, l'échec donne des opportunités d'apprentissage essentielles (Cardon et al., 2010).

Sitkin (1992) a été l'un des pionniers ayant des opinions similaires. Il détaille la façon dont les organisations de toutes sortes peuvent apprendre à travers l'échec, allant jusqu'à la confirmation que l'échec est une partie importante du processus d'apprentissage des organisations. Selon Huovinen et Tihula (2008), les échecs peuvent conduire au développement de connaissances entrepreneuriales. Les auteurs rapportent que l'expérience entrepreneuriale précédente ainsi que l'expérience de la fermeture d'une entreprise est associée à des attitudes plus positives envers l'échec.

Dans l'étude de Cope (2011), le rétablissement après un échec est considéré comme une fonction de processus d'apprentissage distinctif de niveau supérieur qui permet aux entrepreneurs d'en apprendre davantage sur eux-mêmes et sur l'entrepreneuriat en général. Les résultats suggèrent que l'échec peut améliorer la « préparation entrepreneuriale » pour une activité entrepreneuriale ultérieure qui connaîtra un succès. Roxame De Hoe et Frank Jansen (1993) insistent à ce que l'entreprise doit créer un avantage concurrentiel pour se différencier par rapport aux concurrents et pour garantir sa survie et son exploitation dans le marché, ainsi le progrès technologique est primordial pour se référer par rapport à l'actualité afin de ne pas être dépassé. L'échec est considéré comme un événement d'apprentissage critique et significatif à travers lequel un entrepreneur enrichit ses connaissances personnelles et entrepreneuriales. Ce dernier peut conduire à un succès d'un autre projet dans le futur ; c'est une seconde chance pour l'entrepreneur.

Jabraoui S. et Boulahoual A. (2016) relèvent trois facteurs pour le succès entrepreneurial : le profil de l'entrepreneur qui doit refléter des compétences entrepreneuriales, managériales et technico-fonctionnelles, la stabilité de l'environnement de l'entreprise et la préparation préalable du projet, en d'autres termes mener des études de marché pour atteindre un niveau de productivité et avoir une bonne qualité de produits et le troisième facteur est l'étude marketing qui est indispensable pour la réussite du projet.

Selon la littérature, quatre variables sont étudiées pour analyser le succès d'un projet :

-Le capital humain qui présente quatre sous-variables (l'âge ; le sexe ; le niveau d'études et la nature de formation) ;

-Le facteur de motivation joue un rôle important pour la réussite entrepreneuriale (encouragement de la famille et des amis ; avoir l'air de l'optimisme) ;

-La compétence et l'expérience augmentent la probabilité de succès du projet ;

-Le capital social pour réagir efficacement aux besoins d'environnement et aussi atteindre les objectifs tracés par l'entreprise.

Les statistiques qui représentent 92 des entrepreneurs démontrent que les éléments préparatifs qui sont

l'environnement, les moyens financiers et les actions d'accompagnement impactent fortement la réussite du projet. Les actions d'accompagnement des entrepreneurs imposent certaines règles telles que assister l'entrepreneur par l'accompagnateur en l'aidant à traduire ses idées en réalité, assurer des formations dans le secteur d'activité, programmer des réunions pour élucider les points forts et faibles de l'entreprise, dresser des bilans aux ressources humaines vu qu'ils sont le cœur du succès d'une entreprise.

Crutzen et Van Caillie (2007) ont mené une recherche bibliographique sur les facteurs de défaillance des entreprises qu'ils ont combinée à l'observation empirique de 50 cas d'entreprises en difficulté. Cette recherche les a conduits à considérer deux grandes sortes d'entreprises et à élaborer un modèle structuré en quatre grandes étapes chronologiques :

- 1) l'origine des difficultés ;
- 2) l'apparition et la détérioration des symptômes de défaillance ;
- 3) le passage au rouge des indicateurs ;
- 4) la faillite de l'entreprise.

La recherche a relevé une double origine des difficultés qui renvoie aux deux approches traditionnelles de l'entreprise : l'approche darwiniste et l'approche behavioriste :

- l'approche behavioriste considère l'équipe dirigeante comme l'élément moteur expliquant la structure et le fonctionnement du système de gestion de l'entreprise ;
- l'approche darwiniste envisage l'entreprise dans un environnement, dont elle subit plus qu'elle l'influence, le comportement et l'évolution.

Dans ces deux approches, le comportement des dirigeants reste le facteur principal de défaillance, même dans l'approche darwiniste, c'est bien la capacité des dirigeants à réagir en activant les ressources adéquates qui va déterminer l'adaptation réussie ou non de l'entreprise et par conséquent sa survie.

#### □ **Les causes de la défaillance dans le contexte marocain**

Au Maroc, la défaillance des entreprises représente 90 % du tissu économique et qui n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années. En 2017, sur 70 000 PME en exercice, celles en faillite atteignaient 808826 cas (soit 11,5 %), alors qu'elles tournaient autour de 4 000 en 2009 (Euler Hermes, 2015). Entre 2009 et 2015, le taux de faillite a augmenté de 16 %.

Plusieurs études ont été menées sur les causes de la défaillance des entreprises marocaines. Parmi ces études, on trouve l'étude de A. Maniani (2009). Ce travail a porté sur la réalisation d'une enquête sur un échantillon de 89 entreprises en difficulté de trois régions (Casablanca/ Meknès/ Marrakech). Les résultats de l'enquête ont soulevé quatre facteurs induisant l'entreprise en difficulté financière. Tout d'abord, on cite le recours à l'endettement, puis l'incompétence des dirigeants de l'entreprise, ensuite les taux d'intérêts élevés qui impactent la santé financière, enfin la concurrence acharnée dans le marché.

Partant de cette étude, on peut conclure que le capital humain et surtout les dirigeants des entreprises contribuent pour une part très importante, soit au succès, soit à l'échec de l'entreprise. Outre les facteurs externes auxquelles l'entreprise doit veiller d'une manière attentive pour ne pas impacter

négativement sa survie dans le marché. Par conséquent, l'entreprise doit maîtriser, dans un premier temps, son environnement interne tel que le mode de gestion, les choix stratégiques, le capital humain et la capacité d'autofinancement pour ne pas être trop endettée tout en visant un équilibre financier de cette dernière. Puis, elle devra s'intéresser à l'environnement externe en adoptant certaines stratégies pour grader un bon positionnement dans le marché et en créant un avantage concurrentiel pour se différencier par rapport aux concurrents. L'entreprise doit assurer une flexibilité vis-à-vis de son marché en s'adaptant aux facteurs macro-économiques.

Il faut signaler que d'autres études ont été réalisées sur les causes de la défaillance et qui ont montré qu'on peut subdiviser les causes en trois catégories :

## **2.1 Causes de l'environnement économique :**

Cette facette économique est détectable à partir d'un ensemble d'indicateurs de profitabilité (rentabilité économique, taux de rendement interne, retours sur investissement, etc.) ou encore de performance commerciale (taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de parts de marché, etc.)

Ce sont les causes externes qui ont une relation directe avec l'environnement économique et concurrentiel de l'entreprise et qui surviennent impérativement de manière brutale : concurrence du marché acharnée, dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un fournisseur, crises nationales ou internationales telles que la pandémie du Covid 19. Par conséquent, ces dernières ont un lien avec la conjoncture économique.

### **Concurrence acharnée :**

La plupart des entreprises marocaines souffrent de cette concurrence, soit au niveau national, soit international.

En effet, beaucoup d'entreprises au niveau local sont exposées à ce phénomène à cause de l'absence des centres de recherche et de développement qui permettent la création d'un avantage concurrentiel pour se différencier par rapport aux concurrents et ne pas tomber dans l'effet d'imitation.

Au niveau international, les entreprises marocaines déclarent que la source de leur défaillance est l'encouragement des produits étrangers par rapports aux produits locaux. De ce fait, la législation marocaine doit assumer son rôle et prendre certaines mesures en donnant la priorité aux produits nationales et en imposant des barrières aux entreprises étrangères telles que l'augmentation des frais d'enregistrement, les droits de douane et d'entrée au territoire marocain.

Les conséquences de défaillance des entreprises marocaines seront plus inquiétantes, étant donné la baisse du taux de croissance de l'économie marocaine en général, surtout lors du déclenchement de la crise sanitaire et la hausse du taux de chômage qui a atteint 10,1 % en 2016. Toutefois, très peu de recherches mettent le point sur l'identification des causes de la faillite des PME de manière globale. Les rapports des organismes publics se limitent souvent d'énumérer les faiblesses et ne précisent pas comment les dépasser pour éviter leur échec. Partant de ce point, notre objectif est de contribuer à l'étude du phénomène de la défaillance des entreprises et trouver des solutions adéquates dans le contexte marocain.

### **Dépendance commerciale :**

Certaines entreprises sont confrontées à l'effet de la dépendance, soit à un seul client soit à un seul

fournisseur. Le problème se pose au niveau de la défaillance du client qui représente la part la plus importante de son chiffre d'affaires. De ce fait, l'entreprise sera impactée tacitement par la défaillance. De même, lorsque l'entreprise dépend d'un seul fournisseur pour assurer sa chaîne d'approvisionnement. Dans ce sens, l'entreprise doit garder une flexibilité en termes de choix de ses fournisseurs et garder les clients qui génèrent la part la plus importante du chiffre d'affaires en assurant des actions de fidélité. Lorsque l'entreprise s'expose à l'une de ces difficultés, elle doit réagir d'une manière efficace et rapide pour ne pas procéder à la liquidation judiciaire.

## **2.2 Causes de l'environnement financier :**

Plusieurs chercheurs imputent la défaillance des entreprises à l'inefficacité de leur management financier (Bruno, Mcquarrie, & Torgrimson, 1992 ; Ropega, 2011). Le manque des compétences et des acquis dans le domaine financier, notamment la comptabilité, le contrôle de gestion et la gestion des flux de trésorerie peuvent impacter la survie des PME (Khan & Rocha, 1982).

Pour Temtime & Pansiri (2004), la mauvaise gestion du fonds de roulement explique l'échec des PME. Il s'agit plus précisément des problèmes de gestion des crédits et des découverts et une gestion insuffisante des stocks et des liquidités. Par conséquent, l'entreprise peut être impactée par une défaillance à cause de l'instabilité de sa situation financière.

Le problème de liquidité et d'obtention du financement en capital ou en emprunt sont les deux freins majeurs qui conduisent à l'échec des PME (Fielden, Davidson, & Makin, 2000 ; Scheers & Radipere, 2008). La plupart des entreprises ont des difficultés à obtenir des financements externes.

### **□ Indice de rentabilité**

La baisse de l'indice de rentabilité de l'entreprise est une alerte à laquelle l'entreprise doit porter une attention particulière pour ne pas aggraver la santé financière de l'entreprise. Cela impactera automatiquement le résultat net de l'entreprise dû à l'augmentation des charges et la diminution des produits.

Lorsque la rentabilité est dégradée, cela influence négativement l'exploitation de l'entreprise par le déficit de rémunération des fonds propres et conduit l'entreprise en difficulté à se procurer de nouveaux fonds à cause de l'incapacité de les rémunérer. Dans ce sens, elle doit contracter un emprunt pour assurer ses investissements rentables mais qui deviennent risqués. Ce mode de financement génère des charges financières qui vont avoir un impact implicite sur le profit de l'entreprise.

### **□ Problèmes de trésorerie**

L'entreprise peut être exposée à des fonds propres insuffisants qui impacteront le fonds de roulement nécessaire de l'entreprise. Plus le recours à des concours bancaires non-étudiés et qui ne sont pas adaptés à la capacité de l'entreprise. Par conséquent, cette dernière devient insolvable vis-à-vis de ces parties prenantes.

Ces difficultés financières doivent faire l'objet d'une prévention préalable, afin de réagir au bon moment pour éviter l'aggravation de la situation. D'où l'importance de disposer d'un programme d'alerte ou un outil de prédiction de ces difficultés qui maintient des indices fiables.

### 2.3 Causes de l'environnement psychologique :

D'après plusieurs études menées sur le lien entre l'aspect psychologique et la défaillance des entreprises, les traits de personnalité et les comportements des propriétaires-dirigeants ont été évoqués par certains auteurs pour expliquer l'échec entrepreneurial des PME (Gaskill, Van Auken, & Manning, 1993). Les propriétaires-dirigeants des entreprises marocaines font preuve de moins d'initiative, de dynamisme, d'enthousiasme et d'orientation entrepreneuriale.

Schumpeter considère que les caractéristiques de l'entrepreneur sont déterminantes pour comprendre le succès ou l'échec de l'entreprise. Ce concept est largement partagé dans les revues de littérature. Cependant, plusieurs études ont montré une relation positive entre le profil de l'entrepreneur et la réussite des entreprises.

L'accompagnement pertinent est celui qui s'inscrit dans la durée pour donner naissance à une relation entre accompagnant et accompagné. L'entreprise opérationnelle est le résultat de tout ce processus. Le facteur humain est au centre de ce processus, ce qui montre que l'approche globale de l'accompagnement est à la fois technique et psychologique et s'inscrit dans une phase très importante pour vivre le succès d'une entreprise.

En ce qui concerne le lien entre l'âge et la réussite des entrepreneurs, Kraut et Grambsch, Hisrich Kallerberg et Leicht, Krueger, Rowe et al (1987), signalent que l'âge contribue positivement au succès des entreprises. Zimmerer et Scarborough (2008) ont souligné que la plupart des entrepreneurs aux États Unis commencent leur activité à l'âge de 30 à 40 ans. Staw (2012) confirme que l'âge de l'entrepreneur, combiné avec une expérience importante dans le domaine de l'entreprise, impacte positivement sa réussite. Cela signifie que l'âge élevé implique donc une expérience entrepreneuriale. Dans le même sens, Bosma et Al (2004), dans leurs travaux sur les déterminants du succès des entreprises, ont conclu que l'âge et le niveau d'éducation de l'entrepreneur sont des déterminants explicatifs du succès.

En ce qui concerne l'impact du genre sur le succès des entreprises, Bruder et al (2000) pensent que les entreprises créées par les femmes échouent d'une manière très rapide, pas plus que d'autres, mais elles sont souvent moins performantes que celle créées par les hommes. Ainsi, la plupart des préoccupations de la femme sont plus orientées vers la famille et moins destinées à suivre les objectifs stratégiques et économiques liés à l'entreprise.

L'étude de Carsrud et Brannback (2011) explique que la motivation est le lien entre le rendement et les actions des entrepreneurs. D'autres études, comme celles réalisées par Herron et Robinson; Kuratko et al (1993); appuient ces résultats en montrant qu'il existe une relation entre la motivation des entrepreneurs et la performance de leurs entreprises. Kuratko et al; Robichaud et al (1997); classifient les facteurs de motivation en trois catégories : les récompenses financières, l'indépendance et l'autonomie et la sécurité de la famille.

### Conclusion

Partant de notre étude sur ce problème de défaillance des entreprises marocaines qui est considérée indispensable et primordiale, même face à une insuffisance des études sur ce sujet et l'indisponibilité des informations nécessaires et exhaustives pour bien l'étudier, nous avons mis le point sur la notion de défaillance de l'entreprise de différentes manières. Nous avons aussi bien éclairci la notion de l'entreprise en difficulté à travers ses déterminants. Par la suite, nous avons étudié l'ensemble des

causes qui induisent la défaillance des entreprises et qui peuvent être soit d'ordre interne ou externe.

Les coûts qui peuvent influencer la défaillance des entreprises sont les suivants :

- Des coûts financiers liés au niveau de rentabilité de l'entreprise, au niveau de liquidité, au taux d'endettement de la structure et son impact sur la situation financière des entreprises et à l'indice de solvabilité de l'entreprise vis-à-vis des tiers.
- Des coûts économiques liés à l'environnement, à savoir la crise économique actuelle liée à la pandémie, la disponibilité des ressources, le degré d'ouverture de l'économie en termes de libre-échange.
- Des coûts psychologiques, organisationnels et managériaux touchant des éléments qui impactent négativement l'exploitation de l'entreprise, la transparence vis-à-vis des différents partenaires, la concurrence acharnée dans le marché, l'âge de l'entreprise et de son dirigeant, la rentabilité du personnel et son implication, le non-respect de l'effet de l'obsolescence, la personnalité du dirigeant dans la gestion de l'équipe des responsables dans l'entreprise.

Par conséquent, l'ensemble de ces coûts nous offre l'opportunité de mettre le point sur les principales causes qui conduisent à la défaillance des entreprises et surtout nous donne une visibilité sur la manière de réagir face à ces dernières. Une entreprise peut facilement dépasser ces difficultés lorsqu'elles sont recensées d'une manière bien définie et pointue à travers une maîtrise adéquate de la situation organisationnelle, économique, psychologique et la santé financière de l'entreprise, et notamment en ayant une vision générale sur le secteur où elle opère.

## Bibliographie

- ASSAAD IDRISSE, M., OUDDA, Y. and TAOUAB, O. 2020. Quel modèle de développement pour le Maroc dans l'ère post coronavirus. *Revue Internationale du chercheur*. 1, 2 (Aug. 2020).
- Carsrud, A. & Brannback, M. (2011). Entrepreneurial motivations: What do we still need to know? *Journal of Small Business Management*, 49(1), 9-26.
- De Hoe, R. et Janssen, F. (2016). Le capital psychologique permet-il d'apprendre et de rebondir face à un échec entrepreneurial ? *Management International*, 20(2), 18-28.
- Gresse (1994) «Les entreprises en difficulté», Economica, Paris (1994).
- GUYON (Y.) (1998) , «Droit des Affaires : Entreprises en Difficultés, Redressement Juridique, Faillite », Economica ,7 éd., T. 2, Paris.
- Headd, B. 2003. Redefining Business Success: Distinguishing between Closure and Failure. *Small Business Economics*, 21: 51-61.
- Herron, L. & Robinson, R. (1993). A structural model of the effect of entrepreneurial characteristics on venture performance. *Journal of Business Venturing*, 8(3), 281-294.
- Jenkins, A. et McKelvie, A. (2016). What is entrepreneurial failure? Implications for future research. *International Small Business Journal*, 34(2),176-188.
- KOENIG, G. (1985), "Entreprises en difficultés: des symptômes aux remèdes" , *Revue Française de Gestion*, janvier-février, pp. 84-92.

- Kuratko, D., Hornsby, J. & Nafziger, D. (1997). An examination of owners' goals in sustaining entrepreneurship. *Journal of Small Business Management*, 35, 24-33.
- La Revue Gestion et Organisation Volume 8, Issue 1, March 2016, Pages 53-64.
- Laviolette, E.M. et Loue, C. (2007) « Les compétences entrepreneuriales en incubateurs », Actes, Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Sherbrooke, Canada.
- LEVRATTO (N.) CARRE (D.), TESSIER (L.) et ZOUIKRI (M.) (2011) , « la Défaillance des Entreprises – Etude sur Données Françaises 2000-2010, Collection » , Regards sur les PME , n° 21, Oséo La Documentation Française ; Paris.
- Maniani A. (2009), 'la défaillance des entreprises au Maroc', Thèse pour l'obtention du doctorat en sciences de gestion, Université Mohamed V.
- OOGHE, H. et DE PRIJCKER, S. (2006), "Failure processes and causes of company bankruptcy : a typology", Working Paper Series, Vlerick Leuven Gent Management School.
- Siham JABRAOUI, Adil BOULAHOUAL, « Les facteurs déterminants du succès de l'entrepreneuriat au Maroc : cas de la région de Casablanca » Colloque International de la Prospective sous le thème « Entrepreneuriat : vers un Maroc Entrepreneurial » Casablanca, 24 et 25 Novembre 2016.
- Sofiane N, Abdelkader C, Ayoub G, Naoual B, 2016 « La Cessation de Paiement », mémoire d'étude .
- Un « modèle » en crise face à « la crise ». La pandémie de la Covid-19, un moment de vérité pour le pouvoir, Najib Akesbi, Dans *Confluences Méditerranée* 2020/3 (N° 114), pages 39 à 54.
- ZOPOUNIDIS C., DIMITRAS A. (2011), *Multicriteria Decision Aid Methods for the Prediction of Business Failure*, Dordrecht, NL: Kluwer Academic Publishers.

### **Webographie**

- [WWW.leconomiste.com/article/1007431-defaillances-d-entreprises-fin-d-annee](http://www.leconomiste.com/article/1007431-defaillances-d-entreprises-fin-d-annee) meurtrierepour-les-tpme . date de consultation : 20/02/2017.
- <https://blog.inforisk.ma/index.php/2020/10/07/covid-19-vers-une-hausse-de-15-des-defaillances-au-maroc-en-2020/>.